

PV réunion User Group eBirth City

Date	17/12/2014 10:30 à 13:00
Lieu	Fedict Salle Engelbart 10ème étage
Présence	Wouter Van Caneghem (Analyste eBirth/Fedict) Alain Hesters (Project Manager eBirth/Fedict) Christiane Claude (Etat Civil Ottignies Louvain-La-Neuve) Mohamed Tanouti (Etat Civil Bruxelles) Wahiba Boutayeb (Etat Civil Bruxelles) Nicolas Hennau (Etat Civil Mons) Maud Charlier (Etat Civil Mons) Béatrice De Potter (Etat Civil Mons)
Excusé(e)s	Magdalena Zalewska (Etat Civil Bruxelles) Sonia Lusakivana (Etat Civil Bruxelles) Jocelyne Vandennitte (Etat Civil La Louvière) Nathalie Pinsart (Etat Civil La Louvière) Carmen Beauvir (Etat Civil Marche-En-Famenne) Sandrine Cremer (Etat Civil Liège) Anne Tavolieri (Etat Civil Liège) Patricia Rivage (Etat Civil Mons) Marie Vandersmissen (Etat Civil Ottignies Louvain-La-Neuve) Philippe Dormann (Etat Civil Eupen)

Table des matières

1	Participants	Error! Bookmark not defined.
2	Objectifs	2
3	Statut du déploiement	3 - 5
4	Focus Qualité.....	5
5	Actions Communautés.....	6 - 7
6	Evolution - Adaptations	7
7	Problèmes.....	8
8	Bonnes pratiques.....	9
9	Questions.....	9



1. Participants eBirth City

Le groupe d'utilisateurs francophones et germanophones de l'application eBirth City est constitué de représentants des communes et villes suivantes :

- BRUXELLES
- EUPEN
- LA LOUVIERE
- LIEGE
- MARCHE-EN-FAMENNE
- MONS
- OTTIGNIES LOUVAIN-LA-NEUVE
- MONS

Ce groupe n'est pas limité, d'autres candidats peuvent rejoindre le groupe initial.

La grève du 15/12/2014 a engendré des reports d'activités internes qui ont contraint certain(e)s à annuler leur participation.

Le groupe d'utilisateurs néerlandophones de l'application eBirth City est constitué de représentants des communes et villes suivantes :

- ANTWERPEN
- BRUSSEL
- GENT
- HASSELT
- LEUVEN
- MENEN

Parallèlement aux groupes eBirth City, 2 groupes d'utilisateurs ont été également constitués pour la partie hospitalière eBirth Medical.

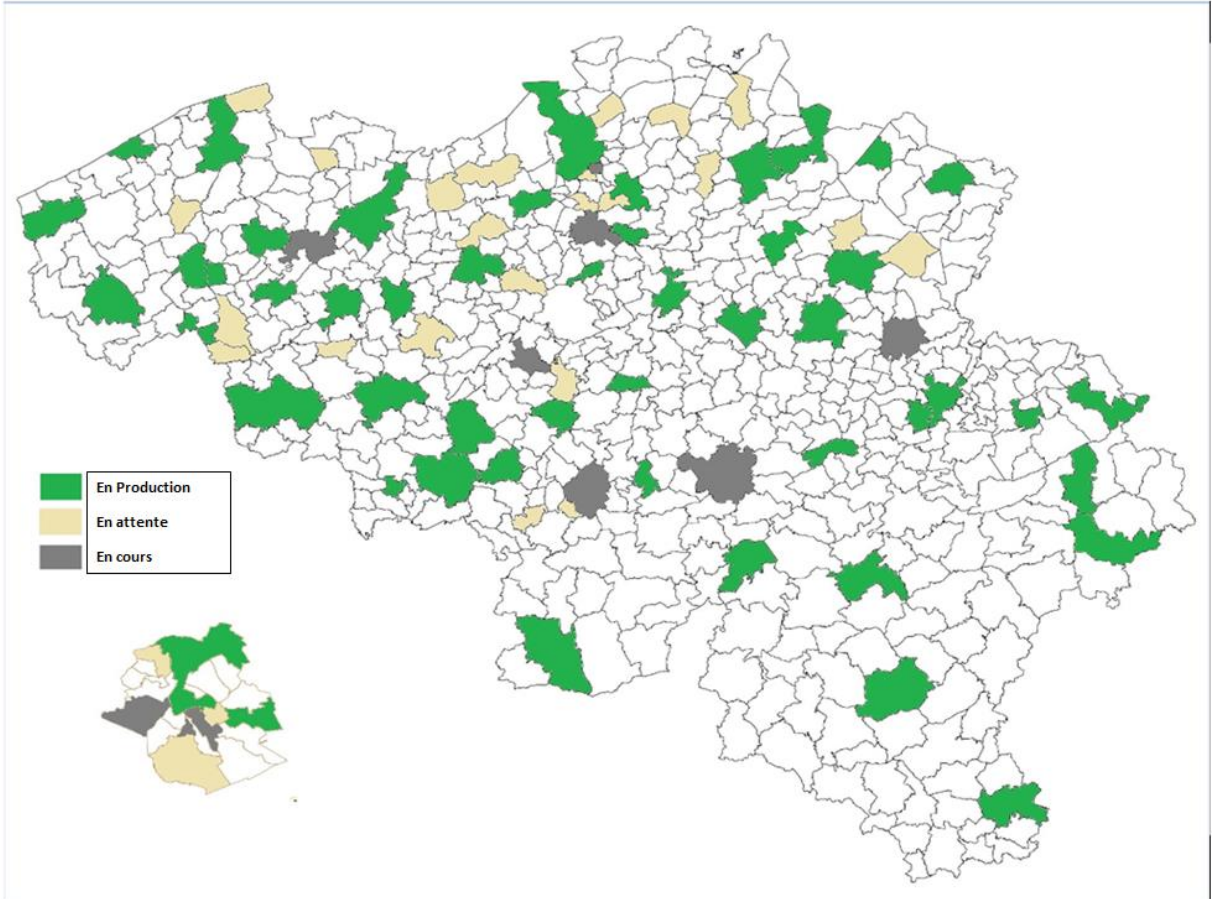
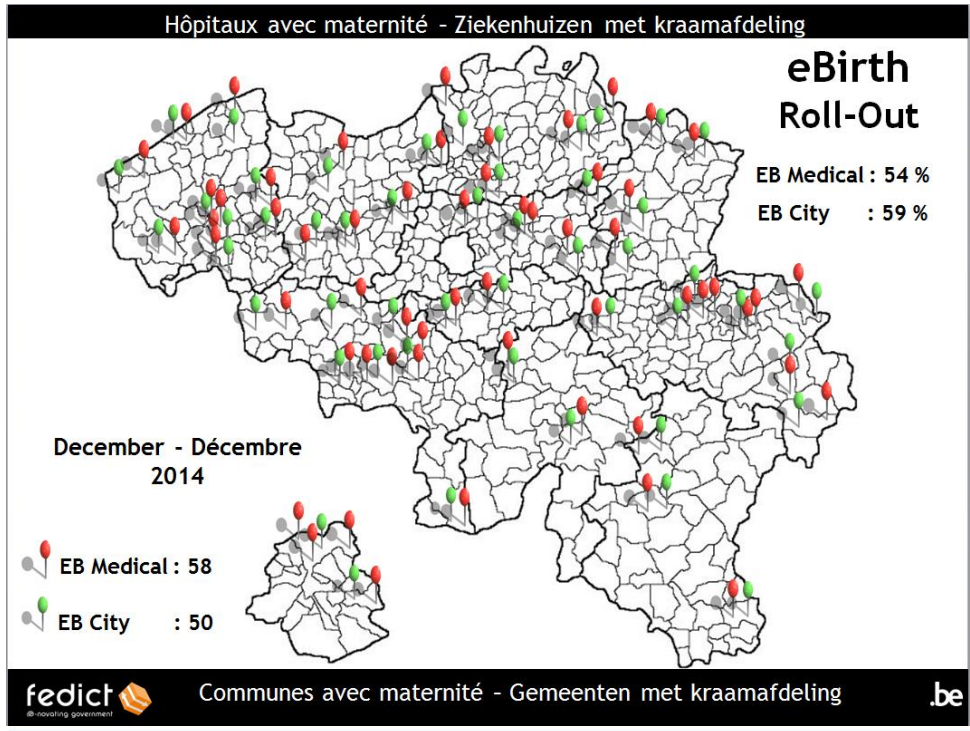
2. Objectifs

Les objectifs poursuivis sont de promouvoir :

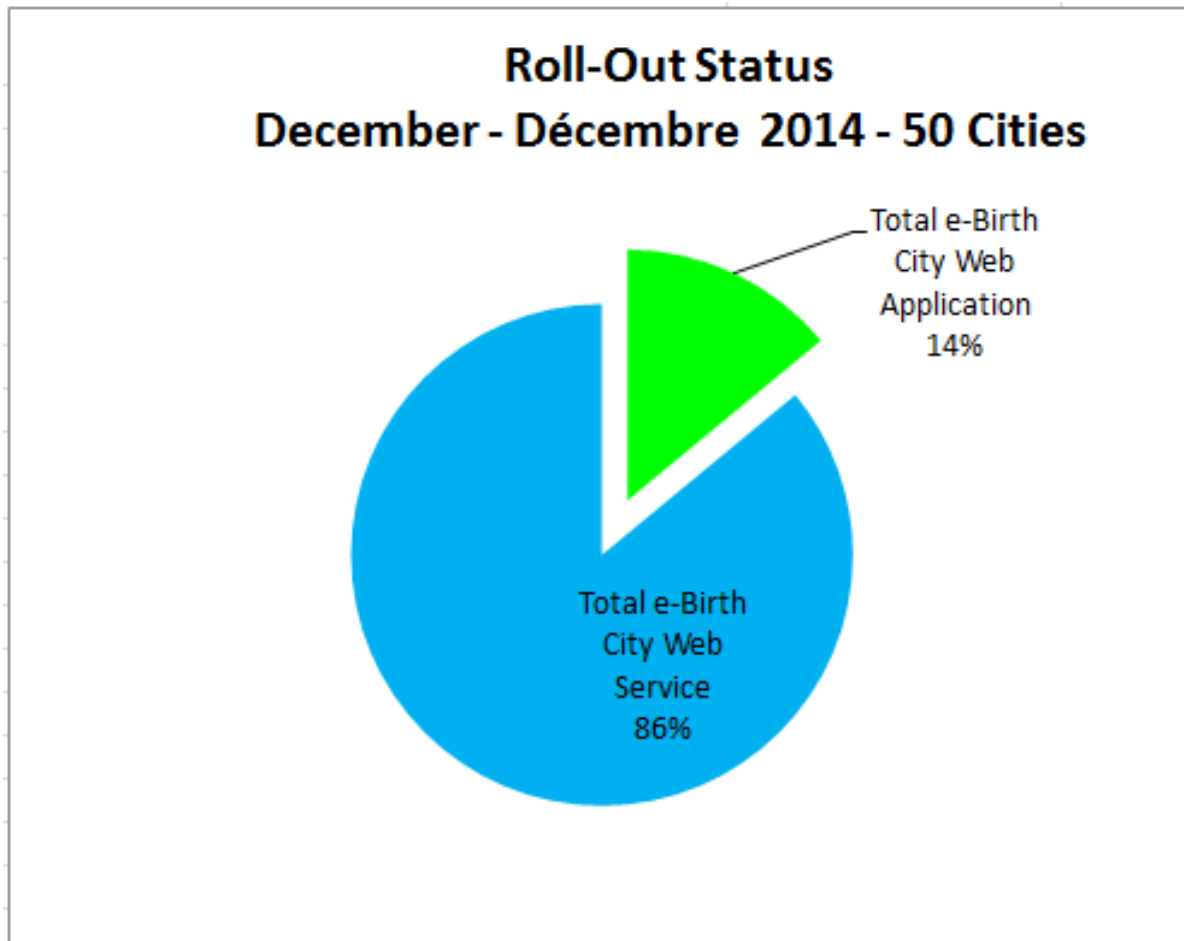
- un forum d'échange autour de la notification électronique de naissance
- la prise en compte de votre expérience terrain au quotidien
- le recueil de vos besoins face aux nouvelles contraintes professionnelles (nouvelles circulaires, nouvelles directives du secteur santé...)
- l'harmonisation des bonnes pratiques professionnelles
- une amélioration de la qualité des données statistiques
- l'optimisation de l'application eBirth

3. Statut du déploiement

59% des communes utilisent la notification électronique de naissance en Belgique



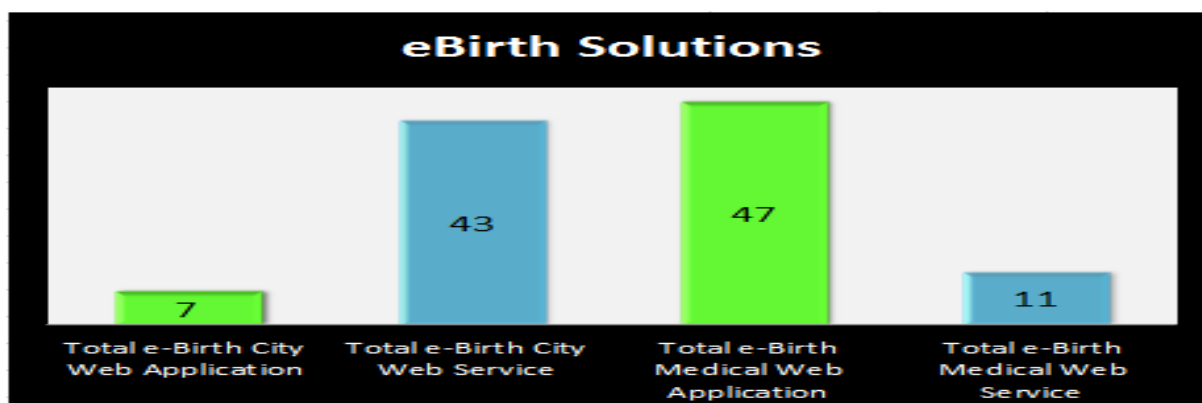
La répartition des solutions Web Application et Web Service se décline comme suit :



Les communes utilisant eBirth ont opté :

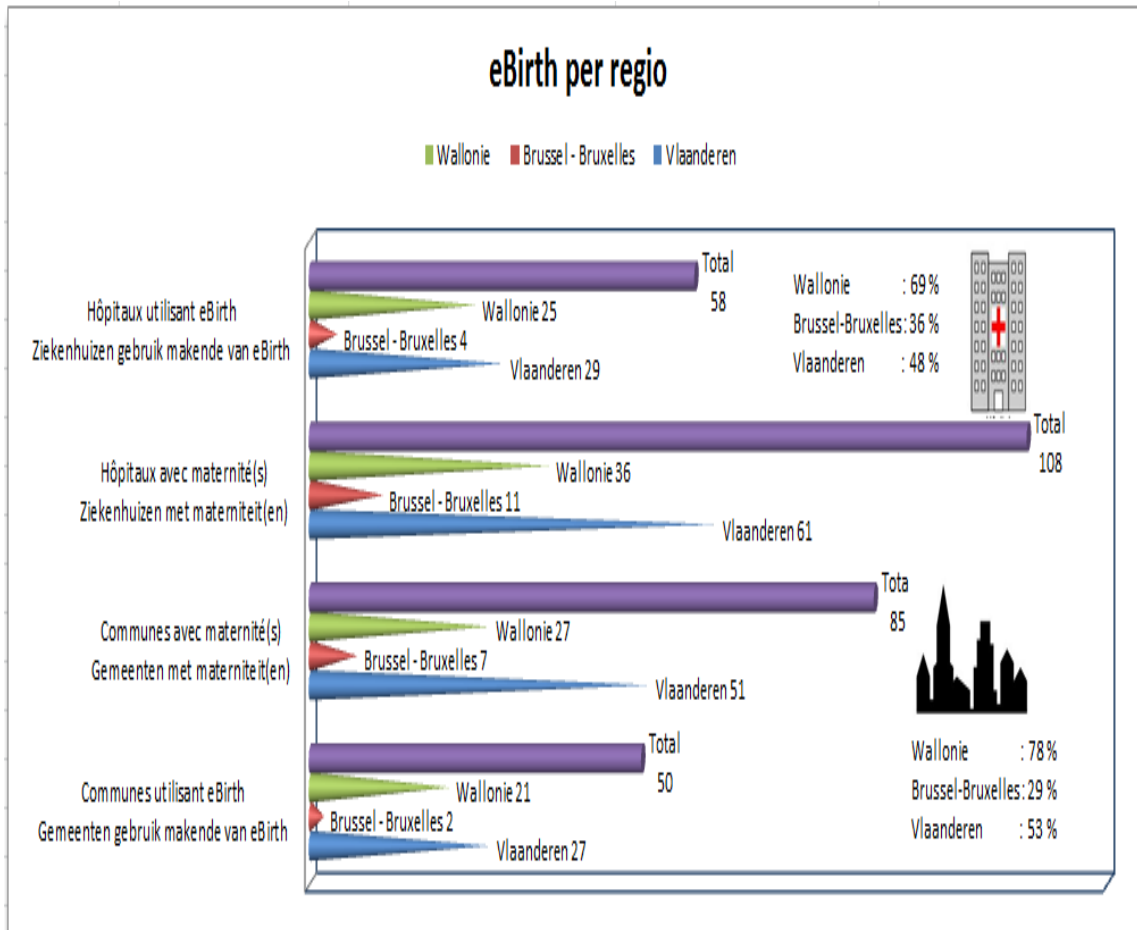
- pour l'application Web : 14 %
- pour le Web Service : 86 %

En Wallonie et à Bruxelles, les logiciels utilisés par les communes sont pleinement opérationnels par rapport à eBirth.



La couverture eBirth régionale progresse :

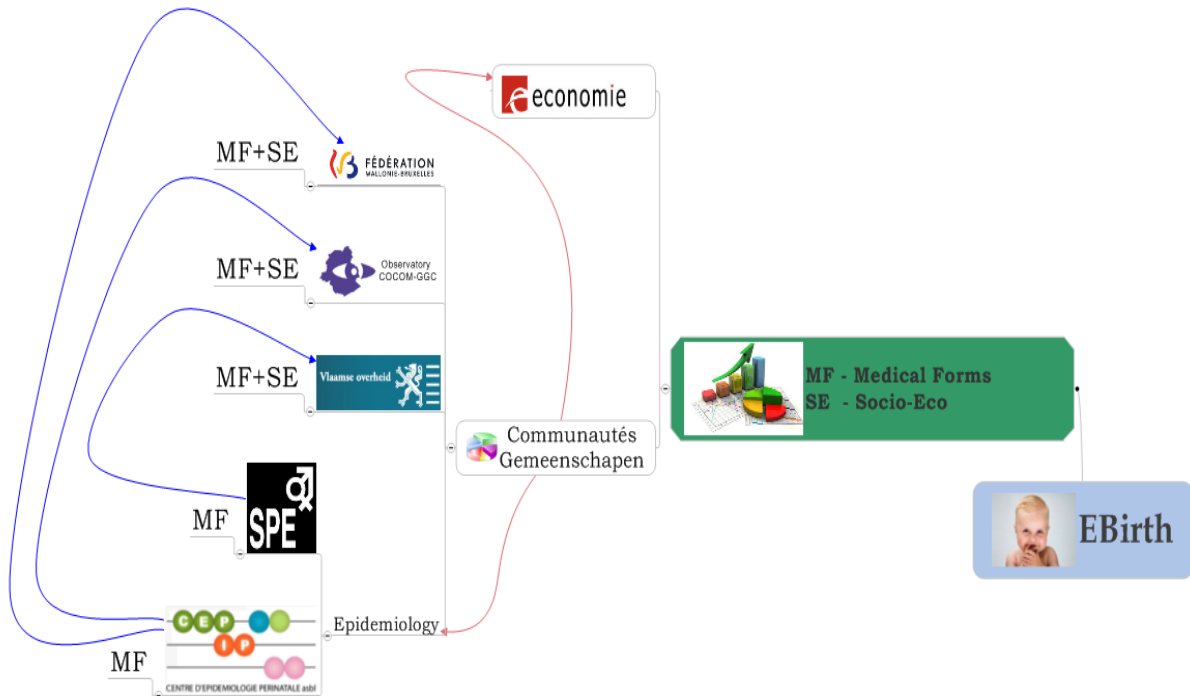
- pratiquement 1/3 des communes à Bruxelles utilisent eBirth : 29%
- pratiquement 4/5 des communes en Wallonie utilisent eBirth : 78%
- un peu plus de 1/2 des communes en Flandre utilisent eBirth : 53%



4. Focus Qualité

Au-delà des avantages évidents de l'échange électronique et sécurisé de données de naissance entre les acteurs de terrain (sages-femmes, agents de l'Etat Civil), l'encodage des données statistiques socio-économiques (volet D) dans l'application eBirth City garantit l'envoi de ces données vers les Communautés et, in fine, au SPF Economie.

5. Actions Communautés



Les fonctionnaires de l'état civil sont chargés de compléter le formulaire socio-économique (volet D) qui reprend les données socio-démographiques concernant les parents dans le cas d'une naissance (niveau d'instruction, situation socio-professionnelle, nationalité, état-civil, etc.). De la qualité de ces données dépend la possibilité d'analyser les associations entre le statut social ou d'autres variables démographiques et de mesurer des **indicateurs de santé**.

Les communautés vérifient les données et prennent contact avec les administrations communales pour des corrections éventuelles des données administratives.

Diverses actions conjointes sont menées par les communautés et appuyées par Fedict pour veiller à améliorer la qualité de ces données tant dans leur traitement informatique que dans l'utilisation de l'application.

Ces actions s'articulent autour des axes suivants :

- visites des sites en production pour évaluer les axes d'amélioration
- actions menées auprès des fournisseurs de logiciels
- groupes d'utilisateurs eBirth
- mise en place d'une boîte à suggestions → ProjectEbirth@fedict.be
-

6. Evolution – Adaptations

Pour rappel, toute suggestion d'amélioration est bien entendu bienvenue.
Vous pouvez envoyer celles-ci à ProjectEbirth@fedict.be

Toutefois, ces suggestions sont toujours soumises aux communautés qui valideront ou non celles-ci.
Toute évolution – adaptation nécessite un développement pour lequel l'aspect budgétaire intervient également dans le processus décisionnel.

Principalement, les adaptations logicielles sont réalisées pour répondre à :

- de nouvelles contraintes législatives belges
- de nouvelles demandes de l'OMS et/ou Euro-Peristat
- l'évolution des besoins en matière d'indicateurs périnataux

Dans tous les cas, les adaptations sont réalisées d'abord dans l'application web eBirth et ensuite pour les web services eBirth.

L'adaptation des logiciels varie selon le fournisseur.

Les prochaines adaptations prévues sont :

- l'ajout d'une zone commentaire pour le formulaire socio-économique
- l'adaptation de l'application eBirth Medical pour imprimer le modèle de déclaration de nom conformément à la nouvelle circulaire relative à la loi du 8 mai 2014 modifiant le Code civil en vue d'instaurer l'égalité de l'homme et de la femme dans le mode de transmission du nom à l'enfant et à l'adopté.

Les modalités de remplissage de cette zone commentaire seront expliquées par les communautés.

7. Problèmes

Divers problèmes ont été mentionnés lors de la première réunion du groupe.

Problèmes de performances

Nous avons fait le distinguo entre les problèmes inhérents à l'infrastructure de certains sites qui dû à la vétusté du parc local ou aux lenteurs induites par le réseau local subissent des problèmes de performances et les problèmes résultant de pannes passagères de composants réseau, serveurs et/ou applications responsables de ces mauvaises performances.

Problèmes d'indisponibilité de l'application eBirth

De manière globale, les soucis d'indisponibilité causés par des interventions techniques programmées et clairement communiquées sont tolérés. Selon les commentaires recueillis, la communication relative à ces interventions s'est améliorée.

Problèmes liés au support

Localement, la qualité du support et la rapidité d'intervention varient selon les sites. Ce constat va au-delà des membres du groupe présents lors de la première réunion.

En termes de support applicatif, les participants ont indiqué une satisfaction commune en ce qui concerne les interventions du service desk et/ou de leur fournisseur pour les utilisateurs des Web Services.

Inexactitudes dans les libellés

La présence d'erreurs dans les libellés a été soulevée ainsi que le besoin de réactualiser certains libellés (professions absentes, statuts ...)

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de coordination avec les communautés.

Nous vous soumettrons la liste des libellés et vous demanderons quelles sont les corrections et mises à jour souhaitées.

N° INAMI manquants

Le bug de n° d'INAMI manquant a été solutionné pour l'application SAPHIR. Nous vérifions auprès de CIVADUS pour les utilisateurs Stésud.

Error 316

L'état civil de Bruxelles signale la présence d'erreurs 316 ... nous sommes en contact avec CIVADIS à ce sujet pour identifier la nature de l'erreur.

Nous ferons le point à ce sujet lors de la visite de débriefing.

8. Bonnes pratiques

Les bonnes pratiques varient d'un site à l'autre mais l'on relève néanmoins les recommandations suivantes :

- ⇒ Désignation d'au moins un(e) « super user » eBirth. Dans le jargon informatique, il s'agit d'un utilisateur éclairé, expérimenté qui maîtrise une application et ses rouages. Il peut avantageusement « coacher » les nouveaux utilisateurs.

Dans ce cadre, Fedict peut vous apporter son concours en formant vos « super users ».

- ⇒ Assurer une bonne coordination entre la maternité et l'état civil
 - Détecter les sources des erreurs répétitives
 - Communiquer rapidement les erreurs
- ⇒ Ne pas négliger le remplissage et l'envoi du Formulaire - Erreur dans le contenu des données médicales envoyées à la Communauté
Ce formulaire est envoyé en annexe ainsi que le lien en ligne.

9. Vos questions

La question de coparenté a été évoquée dans le cadre de l'application de la loi portant établissement de la filiation de la coparente.

[http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&c\(...\)](http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&c(...))

Dans l'état actuel, deux volets sont disponibles pour l'encodage des données parentales :

- Volet maternel → obligatoire
- Volet paternel → facultatif

Aucune modification ne nous a été soumise pour adapter l'application.

Pour rappel , l'application eBirth permet aux agents de « l'Etat Civil » de recevoir par voie électronique :

- l'avis d'accouchement,
- l'attestation de naissance
- et les volets A et B du modèle I comprenant les données d'identification envoyées par le prestataire de soins.

Ces données sont vérifiées et/ou corrigées si nécessaire.